

# DÉBAT NATIONAL : DIAGNOSTIC

## PHASE 1 – Collège Les Sables Blancs

Compte-rendu de la séance du 10.12.2003, présenté par Christian Le Pape

### A propos du débat,

On regrette qu'il n'y ait pas de personnes extérieures à l'établissement présentes dans la salle, et personne ne voit l'intérêt de débattre une fois de plus entre enseignants. De fait une parente d'élève arrivera une demi-heure après le début de la séance.

### Sur la présentation du diagnostic,

Le problème est qu'on ne présente plus le système scolaire que par des chiffres, pourcentages, analyse des flux, etc. Or, l'école, c'est, avant tout, un réseau complexe de relations humaines.

### Le rôle de l'école :

#### Instruction ou éducation.

L'école ne peut pas jouer et assumer tous les rôles et toutes les tâches que les institutions extérieures tentent d'accumuler sur elle (sécurité routière, hygiène et sécurité, etc.). Elle doit se recentrer sur les apprentissages, en rappelant les principes qui les fondent : l'apprentissage est contraignant et la seule récompense est la jouissance du savoir. La satisfaction que procure le savoir (par exemple savoir lire) n'est pas valorisée à l'école. La première finalité de l'école est la transmission des savoirs. Cependant, c'est à leur corps défendant que les enseignants doivent de plus en plus jouer un rôle d'éducateur (il faut bien empêcher des élèves de se battre en classe). C'est parce qu'elle est d'abord lieu de transmission des savoirs que l'école peut permettre de gommer les différences culturelles dans les milieux familiaux.

#### Ecole et économie

L'école n'a pas à être au service des besoins des structures économiques. Son rôle n'est pas la création d'emplois Elle doit cependant en tenir compte : les évolutions à venir sur les

prospectives de qualification des futurs emplois, particulièrement dans le cadre des évolutions mondiales, ne peuvent être ignorées.

D'autre part, du point de vue de l'Académie de Rennes, il faut trouver des débouchés dans la Région pour les élèves sortants avec un haut niveau de qualification.

#### Relations parents-enseignants.

Le débat s'instaure sur l'image de l'enseignant. L'enseignant n'a pas à plaire ou à être aimé. Le problème n'est pas là : la souffrance du corps enseignant vient du sentiment qu'il n'a plus l'impression d'être respecté. Les évolutions sociologiques, l'élévation du niveau de connaissance des parents font que l'enseignant ne joue plus réellement son rôle d'expert en conseil concernant les parcours scolaires des enfants : ainsi, des parents refusent d'écouter les enseignants quand ils proposent une autre voie pour des enfants en difficultés. Au final, on repousse au moment crucial (souvent fin de 3<sup>ème</sup>) l'information aux parents sur les difficultés que rencontre leur enfant. De fait, on fait croire que tous sont égaux, mais on entretient une illusion.

L'école a de plus en plus l'obligation de pallier les carences des familles dans l'éducation parce que les parents ne savent plus dire non à leur enfant. Il faudrait créer une école des parents pour aider les parents à assurer leur rôle.

#### A propos de l'école maternelle et primaire,

En multipliant les disciplines à l'école, il y a de la dispersion. On a l'impression qu'on fait tout à l'école et rien à fond. Au CP, il faut recadrer les apprentissages autour de la lecture et de l'écriture. On sait qu'un échec au CP est rédhibitoire pour toute la scolarité. Il faut aussi que l'école sache déléguer à d'autres structures (exemple CMPP) des tâches concernant les élèves en difficulté. La mise en place des cycles aurait du permettre à chaque élève d'avancer à son rythme mais les moyens ont manqué pour une mise en œuvre réellement efficace. Les programmes de l'école primaire donnent l'impression de répétitions des mêmes connaissances sur plusieurs classes, sans permettre un réel approfondissement et une réelle imprégnation.

#### Concernant l'enseignement des langues à l'école primaire,

Les enseignants font un constat mitigé. Certes, il n'y a plus totale découverte d'un enseignement au collège mais dans le même temps comme l'anglais a souvent été enseigné de façon ludique à l'école, les élèves sont déçus de découvrir qu'au collège, c'est une discipline

avec toutes ses exigences ( écrire, apprendre). L'enseignement d'une langue vivante à l'école était censé favoriser l'éducation de l'oreille. Le résultat est loin d'être probant.

L'enseignement exclusif de l'anglais à l'école primaire encourage enfin les familles à continuer sur la même voie en sixième, et nuit à l'enseignement de l'allemand.

#### A propos de la rupture entre l'école et le collège,

Les difficultés d'adaptation des élèves qui rentrent en sixième ont été très largement surestimées ; l'adaptation se fait bien et rapidement : il faut des ruptures pour grandir. Par contre, des échanges entre les enseignants du primaire et ceux du collège doivent être facilités ainsi qu'une meilleure connaissance réciproque des programmes enseignés.

#### A propos du collège unique,

Le constat est fait que, d'un côté les élèves en difficulté y sont en souffrance et que de l'autre côté, les bons élèves s'y ennuiant. Les enseignants regrettent la disparition des 4<sup>ème</sup> technologique qui étaient une réponse pour remotiver les élèves.

Sans être pérennisées de façon systématique, les classes de niveau, particulièrement en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, classes à petit effectif, peuvent être un dispositif répondant le mieux aux difficultés de certains groupes d'élèves. La salle s'interroge aussi sur la pertinence de mettre en place des groupes de niveau par matière. En conclusion, la réussite du collège unique passe par des moyens et la possibilité de travailler dans des classes à effectifs légers.

#### A propos de la SEGPA,

Ces structures doivent être conservées car elles représentent pour les élèves en grande difficulté scolaire un moyen pour reprendre confiance en eux et permettent à des élèves en souffrance de se remobiliser. Leur dilution au sein du collège en un flou réseau d'aide aux élèves en difficulté n'est pas souhaitée Certains enseignants du collège déplorent l'obligation qui leur est faite d'enseigner aux élèves de SEGPA, plus particulièrement sans une réelle formation. Les enseignants de langue vivante se posent particulièrement la question de l'utilité de leurs interventions. Cependant, il est normal que les élèves de la SEGPA puissent bénéficier d'enseignements dans la plupart des disciplines comme tous les collégiens.

### A propos des programmes du collège.

Les programmes sont trop vastes. En français, la question se pose de revenir à des apprentissages plus systématiques de la langue. Les enseignants de français doivent-ils par exemple être des profs de lettres ou des profs de langue ?

Les programmes d'histoire font trop tôt appel à des notions très abstraites de raisonnement et d'analyse, de construction d'argumentaires.

Concernant l'enseignement des langues vivantes, on se doit de favoriser l'expression orale des élèves mais les pratiques d'évaluation sont des pratiques écrites.

Il faudrait arriver à ce que les enseignements soient moins cloisonnés entre les disciplines.

### A propos de l'évaluation des élèves.

Toutes les formes d'intelligence des élèves ne sont pas reconnues. Les aptitudes manuelles et les savoir-faire techniques sont peu reconnus, d'autant qu'on arrive à une dérive dans l'enseignement de la technologie, de plus en plus intellectualisée. Les qualités humaines, relationnelles, les savoir-être de l'élève ne sont également pas prises en compte par l'évaluation. Elles seront pourtant déterminantes plus tard et particulièrement dans la vie professionnelle. Il faut aussi s'interroger sur ce qu'on enseigne : est-ce la matière en elle-même ou des savoirs à travers ces matières ? Les IDD peuvent permettre d'évaluer des capacités qui ne sont pas évaluées autrement. Le problème demeure celui de la prise en compte de ces capacités au moment de l'orientation après la troisième.

### A propos des IDD.

Elles doivent être organisées sur la base du volontariat des enseignants. Là encore, si l'évaluation n'est pas reconnue, elles deviennent une activité annexe pour les élèves. Les IDD devraient être plus centrées sur des compétences à acquérir et moins axées sur les programmes, et disposer de moyens plus importants..

# RÔLE DE L'ÉCOLE

## INSTRUCTION ou ÉDUCATION ?

Instruction : apprentissages fondamentaux.

But : le SAVOIR, la CONNAISSANCE

Éducation : la sécurité routière, les  
comportements civiques,  
l'hygiène...

But : le « SAVOIR ÊTRE »

Avons-nous les moyens de tout assurer  
convenablement ?

## ÉCOLE ET ÉCONOMIE

Le rôle de l'école n'est pas de créer des emplois.  
Peut-elle ignorer pour autant la réalité économique  
du pays et de sa région ?  
Comment doit-elle se situer dans un contexte  
économique donné, par exemple en période de  
crise ?



## RELATIONS AVEC LES PARENTS D'ELEVES

L'enseignant doit être considéré comme un expert dans son domaine.

Pourtant, il ne jouit plus du même respect de la part des parents que jadis.

Son autorité est contestée dans divers domaines :

- l'orientation
- les redoublements

Les conflits se multiplient dans certains départements (appel sur propositions de redoublement etc.)

Quel rôle respectif doivent jouer, dans leur rapport avec les parents, le chef d'établissement, le professeur principal, la conseillère d'éducation, la CPE et l'assistante sociale ?

Comment aider les parents à devenir de véritables partenaires de l'école ?

## LES RELATIONS AVEC LE PRIMAIRE

- Comment éviter certains redoublements au CP, dus à des problèmes d'apprentissage en lecture et écriture ?
  
- Comment éviter la répétition des mêmes apprentissages trois ans de suite au primaire ?
  
- La rupture entre le collège et l'école primaire est-elle trop brutale ?
  
- Les langues vivantes au primaire :
  - un simple jeu destiné à « former l'oreille » ?
  - un enseignement débouchant sur une évaluation ?
  - quelle place pour l'allemand ?

## A PROPOS DU COLLÈGE UNIQUE

- Le principe d'hétérogénéité semble avoir atteint ses limites : les élèves qui suivent sans problème s'ennuient au collège et les faibles continuent de souffrir pour rien.

Que faire ?

- Réintroduire les quatrièmes technologiques ?
- Des groupes de niveau par matière ?
- Généraliser l'alternance ?

## □ LA SEGPA

Ce système a fait ses preuves chez les élèves en grande difficulté, à qui il permet notamment l'obtention du CFG.

Doit-il disparaître au profit d'un « réseau d'aide », système nébuleux aux contours flous ?

## LES PROGRAMMES ET L'ÉVALUATION

- Le professeur de français doit-il enseigner sa matière :
  - comme une langue vernaculaire ?
  - ou de façon littéraire ?
  
- Celui d'histoire doit-il enseigner des notions abstraites faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse dès la sixième ?
  
- Pour les langues vivantes : l'évaluation doit-elle continuer à être fondée sur l'écrit ?
  
- L'évaluation en général : seules les qualités intellectuelles sont évaluées. Un individu n'est pas réductible à ces simples qualités intellectuelles. Comment prendre en considération les qualités « non quantifiables » de l'élève ?

**PHASE 2 - QUESTION n° 2 – Collèges et Lycées de Concarneau**  
**Samedi 13-12-2003**

1 – DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

Quelles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

→ Constat partagé : méconnaissance des divers systèmes en place dans les différents pays européens.

Il paraît difficile de parler d'harmonisation tant que demeurera une vision insuffisante des approches mises en œuvre dans chacun des pays en Europe.

- Temps passé à l'école et répartition des activités,
- Devoirs à la maison,
- Relations avec le monde du travail,
- Enseignement des langues,
- ...

Le passage d'un système à un autre serait favorisé si les périodes d'équivalence étaient mieux appréciées.

→ A l'heure de l'Europe, inévitablement, se pose la question du multilinguisme, clef de la communication pour l'ensemble des pays européens, la pratique incontournable de l'anglais ne peut être remise en cause.

Pour autant, chacun doit conserver son héritage culturel. La mission de l'école ne doit pas être de comporter une culture archidominante, voire unique.

Même si l'intégration dans un monde communautaire est désormais une évidence, il convient de trouver les moyens et méthodes pour concilier la préservation de notre culture tout en s'intégrant dans un environnement communautaire.

**Débat** : Au delà de ce principe ne faut-il pas cependant dans la pratique préciser ce qui doit primer ?

En tout état de cause, la sensibilisation à la pratique d'une langue reste un enjeu majeur pour l'école sans que cela ne s'oppose à la diffusion d'une culture qui doit conserver sa place.

NB : 50 % des élèves arrêtent les langues après la 3<sup>ème</sup>.

→ L'école peut-elle transmettre une culture générale et préparer à la vie active dans un monde incertain ?

Si l'acquisition des bases d'une culture générale demeure l'objectif prioritaire de l'école, ne faut-il pas imaginer une période de « tutorat », période transitoire où l'on pourrait mieux appréhender le monde du travail ?

De façon générale, la meilleure préparation à l'arrivée dans le monde du travail passe par la formation des enfants à l'autonomie.

Le but de toute éducation vise à rendre les enfants autonomes, capables de vivre toutes les situations de changement, notamment le passage du « monde de l'élève » vers le « monde du travail ».

Attention aux dérives, les entreprises ne doivent pas devenir des donneurs d'ordre, pour autant la nécessité d'une préparation plus grande à cette arrivée dans la vie active s'impose dès l'école, même s'il s'agit d'un sujet encore trop souvent tabou dans la société française.

Le déséquilibre entre les offres d'emploi et les personnes en recherche de travail doit être réduit par des liens plus étroits entre les activités professionnelles et l'école.

Il s'agit d'un dossier sur lequel il faut impérativement réfléchir et avancer.

**Objectif :** Créer une meilleure compréhension. Aujourd'hui, l'absence de liens génère un passage brutal pas toujours bien vécu. Briser le tabou de l'enseignement technique (avoir une approche trop condescendante vis à vis du technique).

→ Egalité des chances / diversification / sectorisation / sélection / discrimination positive.

**Constat :** On assiste depuis des années à une déresponsabilisation de l'élève.

Cette situation résulte à la fois de l'environnement social, situation qui se retrouve aussi au sein de l'école.

Les enfants, et donc les élèves, sont devenus essentiellement des consommateurs.

L'apprentissage de l'autonomie est aujourd'hui très difficile, il s'oppose souvent aux questions de sécurité, de responsabilité de l'école et des enseignants.

Pour autant, pour rendre les élèves acteurs et autonomes, il est important de mettre en place des plages horaires poursuivant cet objectif (« heures de vie de classe », « travaux libres »).

Ce problème de société ne pourra se résoudre que si tout le monde investit dans le même sens (on peut regretter que les parents soient trop absents de l'école).

→ En synthèse, les missions essentielles de l'école :

- En tout premier lieu, l'école ne devrait jamais lâcher dans la vie quelqu'un sans rien, elle devrait s'organiser pour délivrer à tous un bagage minimum.

En ce sens, il est essentiel de mettre en place des dispositifs et des structures pour permettre aux élèves en difficulté de mieux s'en sortir.

- Volant d'heures spécifiques pour que l'école puisse s'adapter à chaque situation.

- Mise en place de filières en conséquence laissant une certaine liberté pour s'organiser au sein de chaque établissement (ex : les devoirs obligatoires à la maison restent une source d'inégalité).

Le gigantisme de certains établissements ne correspond pas à une taille raisonnable pour assumer le rôle d'éducation de l'école et préserver l'égalité des chances.

# Débat national sur l'avenir de l'Ecole

13 décembre 2003, lycée des Sables Blancs, Concarneau

Débat sur la question 12 :

« Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? »

Rapporteur : M. Alexandre Le Gall, étudiant à Sciences-Po Rennes

La question est centrée sur la réussite purement scolaire, toutefois les participants ont souligné que l'important est plutôt la réussite tout court, c'est-à-dire l'épanouissement dans une voie, un métier que l'on a voulu. Et la réussite scolaire ne va pas forcément de pair avec la réussite tout court : avoir un diplôme ne signifie pas trouver un emploi et avoir une vie heureuse. Elle est en grande partie conséquence de l'éducation reçue par les parents. A l'inverse, la réussite scolaire serait la responsabilité de l'école. Il convient alors de ne pas mélanger les rôles. Toutefois, la coopération des parents et de partenaires extérieurs (ici entendus seulement au sens d'entreprises) avec l'école pour l'éducation des enfants pourrait quand même avoir des effets positifs.

## I Bien définir les rôles

Le rôle des parents serait strictement d'encourager, d'éveiller les enfants, de les aider à trouver leur orientation, et aussi d'assurer leur éducation, c'est-à-dire de leur apprendre à vivre en société. Car les parents connaissent leurs enfants, et à l'inverse de l'école ils n'ont pas à s'occuper d'eux seulement pour une année. Ce sont eux qui vont être présents tout au long de la vie de l'enfant.

Au contraire, le rôle de l'école serait d'apporter des connaissances, d'évaluer les élèves qui ont besoin de l'être : certains élèves à qui on avait proposé de ne pas noter les TPE ont même réclamé cette notation.

Il est important que les familles ne confient pas leur rôle d'éducation à l'école comme cela se passe trop souvent. Cela conduit à trop valoriser l'enfant et à forcément incriminer l'école en cas de problème. Par exemple, les parents d'un élève en difficulté auront facilement tendance à changer ce dernier d'école plutôt que de remettre en question les qualités de ce dernier. Dans cette perspective, les parents consomment de l'école, travers qui a été absolument condamné par l'assemblée.

D'autre part, les parents qui se trouvent dans cette situation de décharge de leurs responsabilités vis-à-vis de l'école cherchent également à connaître mieux leurs enfants à travers les résultats qu'ils y obtiennent. Les notes et diplômes deviennent le seul repère pour des parents qui ne savent pas comment envisager ou souhaiter l'avenir de leurs enfants. L'assistance souhaite condamner cette situation qui conduit à accorder trop d'importance aux notes, alors même qu'elles ne signifient pas forcément la réussite ou non de la vie de l'enfant. Les notes doivent être désacralisées et remises à leur place de simple évaluation de connaissances, de savoirs.

De l'autre côté, l'école ne doit pas non plus chercher à s'immiscer dans les problèmes familiaux ou à remplacer des parents défaillants. Le recours aux assistantes sociales doit être

exceptionnel. Le rôle de l'école est prioritairement d'apporter des bases minimales qui doivent être parfaitement maîtrisées : les Anglais les nomment « 3 R's » (lecture, calcul, écriture). Ce n'est certainement pas aux parents d'assurer ce rôle.

Enfin, l'assemblée a évoqué le rôle des entreprises et a exprimé une certaine crainte envers le fait que ces dernières puissent s'immiscer dans le processus scolaire pour poursuivre leurs intérêts propres, c'est-à-dire créer de bons consommateurs. L'exemple de l'insertion d'Internet dans les écoles a ici été évoqué, car Internet est pour une grande partie un support privilégié de réclame pour les entreprises. Les élèves doivent être protégés contre ceci.

Toutefois, si les parents doivent prioritairement assurer l'éducation de leurs enfants, ils doivent aussi s'intéresser à leur parcours scolaire, car ce sont les élèves dont les parents ont été intéressés qui réussissent le mieux leur vie en général.

## II Une meilleure coopération

L'assemblée a souhaité souligner que l'école ne devait pas seulement transmettre des connaissances de façon abstraite, mais aussi comporter une part plus grande d'humanité. Elle devrait prendre en compte l'individualité des élèves : les notes ont tendance à uniformiser, alors que chaque personne est différente des autres et peut réussir dans des domaines différents. S'il faut que l'école transmette bien sûr des savoirs, il ne faut pas oublier que les élèves, quand ils y sont, se trouvent d'abord au sein de la société et non pas au dehors. L'école devrait peut-être donner des enseignements non évalués, qui pourraient par exemple être les TPE. Dans ces cours on pourrait enseigner aux élèves les relations humaines et le travail en équipe qui font si souvent défaut aux diplômés lorsqu'ils arrivent en entreprise. Sur ce point l'école devrait travailler en accord avec les parents qui sont quand même les mieux placés pour traiter l'individualité de leur enfant.

D'autre part, l'école devrait aussi apporter un certain esprit critique aux enfants, au moins certaines bases qui pourront ensuite être élargies dans le cadre familial. Car les enfants qui n'en disposent pas du fait d'une défaillance de leurs parents se trouvent face à des sources d'information (télévision, Internet) plus nombreuses et dangereuses pour ceux qui ne savent pas faire le tri. Il est à noter qu'existe déjà un cours d'éducation civique qui pourrait être le cadre privilégié de cet enseignement civique et critique. L'utilisation raisonnée d'Internet pourrait aussi permettre d'exercer ces qualités de jugement critique.

Afin de faire participer les parents, de les intéresser au parcours de leur enfant, il faut les informer, mais en aucun cas les éduquer : les parents demeurent quand même toujours les mieux à même d'éduquer leur enfant. La plupart des parents ont au moins un intérêt minimum, le problème se pose par contre pour ceux qui ont eu une mauvaise expérience à l'école et ont donc une certaine appréhension d'y retourner.

La certaine faiblesse des soirées ponctuelles parents/professeurs a été remarquée : la plupart du temps, les parents savent si leurs enfants sont doués en telle ou telle matière, s'ils s'expriment correctement, etc. Par contre ils ne savent pas forcément comment ils se comportent en dehors du cadre familial, en groupe de surcroît. Et force est de constater que les deux comportements peuvent être radicalement différents. Et l'échec de certains élèves peut provenir en grande partie du fait que leurs parents méconnaissent leur attitude à l'école. Ici l'exemple de l'institution allemande du professeur principal a été noté. Il s'agit d'un professeur qui suit la situation générale de l'élève, à la fois scolaire et psychologique/familiale. Il peut être amené à se rendre directement chez les parents pour discuter avec eux de problèmes que l'élève peut avoir, donc sans passer par le biais de l'assistante sociale, qui, il est vrai, contribue parfois sans doute à accentuer l'apparente gravité du problème.

Avec des coopérations de ce type les parents pourraient mieux connaître leurs enfants et peut-être mieux les aider par la suite.

Enfin, les participants sont revenus sur le problème de la coopération des entreprises avec l'école, notamment dans les lycées professionnels. Il a quand même été reconnu que des participations plus grandes des entreprises pourraient donner plus de sens à l'orientation scolaire et dès lors plus de motivation aux élèves. Le problème de l'adéquation des élèves au marché du travail pourrait aussi être plus facilement résolu. Le système à l'allemande est toujours fréquemment cité.

En somme, s'il est indéniable que chaque parcours est unique, il convient toutefois que les parents et l'école assurent chacun de leur côté la même mission : transmettre la valeur du travail, qui est une clef de la réussite, et ceci par le biais du plaisir. Pour atteindre ce but, ils doivent dialoguer plus intensément, sans que cela remette en cause leurs rôles respectifs. C'est même dans le respect de ces rôles que le dialogue sera facilité.

## Débat sur l'école : 2<sup>e</sup> phase

### Question n° 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

25 participants, dont près de la moitié de personnels TOS, 6 élus locaux (conseiller général, maire, adjoints), des enseignants et des personnels administratifs de l'Education nationale.

Animateur : Jean-Claude Sacré, maire de Trégunc.

Rapporteur : Dominique Radufe, proviseur adjoint de Lycée Pierre-Guéguin de Concarneau

Après les grèves du printemps dernier, le dossier de la décentralisation, et tout particulièrement celui de la décentralisation des personnels TOS, pouvait sembler quelque peu « plombé », les positions de chacun figées. Un débat, ouvert et constructif, a pu néanmoins s'engager entre les participants, des propositions, souvent consensuelles, avancées.

#### 1. Un état des lieux après la première phase de la décentralisation

##### Un bilan positif

De l'avis de tous, les lois de décentralisation de 1982 et de 1985 – 1986 (création des EPLE...) se sont traduites par un réel progrès en matière de financement, de constructions et d'entretien des bâtiments scolaires, d'équipement en matériel.

Un bilan détaillé et objectif, sous forme de rapport officiel, serait toutefois à établir.

##### Un système centralisé mais non égalitaire

Dans le système actuel, l'égalité est loin d'être assurée. La politique culturelle de l'Etat consacre un déséquilibre Paris - province. Les lycées de banlieue n'ont pas le prestige de ceux de centre ville. Les collectivités territoriales pallient déjà, à l'occasion, les carences de l'Etat.

##### Un problème mal posé et mal interprété

Le département finance l'équipement et l'entretien des collèges, la région les lycées. Il ne serait pas incohérent que ces collectivités territoriales financent aussi les personnels qui assurent leur entretien, comme le prévoyait le rapport Mauroy. Les personnels de la fonction publique territoriale n'ont pas à rougir de leur statut. Les personnels décentralisés des DDE en 1998 ont été financièrement gagnants et ne souhaitent pas retourner à la situation antérieure.

De nombreuses questions restent cependant posées : celles du transfert des charges – l'Etat ne serait-il pas tenté de chercher avant tout à faire des économies ?-, de l'appel à des sociétés privées, de la recherche de la productivité, de l'inégalité entre des territoires plus ou moins riches. Des garde-fous s'imposent quant aux péréquations à opérer, aux missions et aux statuts des personnels à préserver. L'Etat doit garantir l'équité entre les territoires

#### 2. La répartition des compétences : qui paye, qui décide ? ou qui décide

Pour tous, le caractère national des diplômes, des programmes, du recrutement, de la formation et du traitement des enseignants doit être préservé. Une plus grande cohérence européenne devrait même être recherchée. A l'inverse, des domaines qui relèvent actuellement de la responsabilité de l'Etat pourraient être décentralisés, sous certaines conditions. Le choix de la proximité peut contribuer à garantir un meilleur service public. Les problèmes sont traités au plus près. Les

collectivités territoriales ont souvent une meilleure réactivité, une plus grande créativité, une meilleure adaptation au terrain. Les élus ont prouvé depuis longtemps qu'ils étaient les meilleurs défenseurs de l'école publique. C'est aussi une manière pour le citoyen de se réapproprier la démocratie.

#### Les services de santé scolaire

Le Conseil Général a déjà compétence pour s'occuper des personnes âgées, des handicapés. Il ne serait pas aberrant de confier l'enfant et les services de santé scolaire au département. L'Etat garderait un pouvoir de contrôle pour garantir l'égalité de traitement de chacun.

#### Une meilleure cohérence de la carte des formations

Pour la plupart des intervenants, la carte des formations doit rester de la responsabilité de l'Etat. Un pouvoir de propositions, voire de décisions, dans certains domaines de la formation professionnelle, dans celui des langues régionales notamment, peut incomber à la Région. En matière de formation, Paris ne saurait tout décider. L'enseignement public ne doit toutefois pas être sacrifié au profit du privé : attention à ne pas raisonner uniquement en terme de complémentarité.

Une meilleure prospective quant aux besoins doit être recherchée. L'efficacité en terme d'emploi ne doit pas signifier toutefois que l'on cherche à adapter le système scolaire à l'entreprise.

#### L'inquiétude des personnels TOS

Une forte inquiétude des personnels TOS s'exprime face à la décentralisation. Les élus locaux y sont davantage favorables, pour les raisons évoquées plus haut. Il est souligné que le statut actuel de fonctionnaire d'Etat ne garantit nullement la considération des personnels. L'exemple de la fonction publique territoriale, plus près des centres de décisions, incite certains à l'optimisme. Il semble plus facile de s'y faire entendre, comme le montre l'actualité locale récente. Le risque de l'inégalité de traitement entre les collectivités ne peut être surmonté qu'avec une définition précise des statuts et des missions de chacun.

### **3. Garantir les missions et le statut des personnels**

#### *Une nécessaire définition des métiers en milieu scolaire*

L'enfant doit rester la finalité première, sinon unique du système pédagogique. L'éducation n'est pas une marchandise, pas plus que l'école une entreprise.

#### *Recrutement des personnels et autonomie des établissements*

Le recrutement des enseignants doit rester de la compétence exclusive de l'Etat. Pour les ASEN, il doit être le fait d'une commission, sous la responsabilité du chef d'établissement, pour gagner en transparence et éviter d'éventuelles pressions. L'autonomie des établissements, la globalisation des crédits peuvent être sources de dérives, de recherche d'économie au détriment de la qualité des services. Des garde-fous s'imposent. Des critères objectifs, communs à tout le territoire, doivent s'appliquer pour les recrutements relevant des collectivités territoriales.

#### *Le refus de la privatisation*

En matière de décentralisation, la fonction publique hospitalière peut servir d'exemple. Les élus locaux sont un contrepois utile et important face à l'Etat centralisé. Ils doivent cependant se garder de toute tentation de privatisation des services publics.

Au terme du débat, les participants se sont félicités du dialogue constructif établi avec les élus locaux. La décentralisation n'est pas rejetée *a priori*. L'énorme machine qu'est l'Education nationale – qui serait la plus grande administration du monde après la disparition de l'Armée rouge ! – gagnerait sans doute parfois à se rapprocher de ses usagers. Le malaise profond de ses personnels est loin d'être dissipé. Sous la cendre, le feu couve encore.

# Compte rendu du débat sur l'école

Lycée Pierre-Guéguin de Concarneau

Vendredi 12 décembre 2003

## **Phase 1 : diagnostic du système éducatif**

Animatrice : Mme Josse-Lucas, directrice du CIO de Concarneau – Quimperlé.

Une quarantaine de participants, en très grande majorité enseignants (seulement deux élèves et trois parents d'élèves).

Débat "pénible" et laborieux, faible implication du public, sentiment de malaise, d'un boycott plus ou moins larvé, d'un devoir obligé et un peu vain devant légitimer des décisions déjà prises, comme le résume l'intervention suivante :

"On est face à un gouvernement qui nous a tapé dessus. Je n'ai rien à lui dire. Les réponses sont déjà données, les jeux sont faits."

Quelques questions, remarques et propositions cependant ont été formulées, qu'il est possible de regrouper en sept grands thèmes :

### **L'école coûte cher**

L'école coûte cher dit-on ! On se situe alors dans une logique comptable. Il faut savoir combien d'argent on veut investir dans l'éducation. L'argent existe, c'est une affaire de choix. Le pays et ses dirigeants ne semblent pas disposés à consacrer plus d'argent au système éducatif.

### **L'école et la culture**

L'image télévisuelle a contribué à dévaloriser l'école.

La culture se simplifie. Nos aïeux ont davantage investi dans les églises que nos contemporains dans les édifices scolaires.

La culture se simplifie. Le champ culturel des français se rétrécit.

Il faut faire acquérir à tous une culture commune. Il faut définir ce qu'est cette culture commune.

La diversité doit être encouragée. Doit-on rechercher l'utilité immédiate (le breton en maternelle, l'anglais en SEGPA, la philo en terminale ? )

### **L'école et le plaisir**

Parle-t-on encore de plaisir à l'école ? A-t-on encore plaisir à venir à l'école ? Les enseignants ont-ils encore plaisir à aller à l'école ? Le matin j'y vais, le soir en rentrant non.

On n'apprend pas sans plaisir. L'école doit être agréable, les élèves doivent avoir plaisir à s'y rendre.

### **L'école et l'économie**

L'école fait partie de la société et ne peut ignorer l'économie.

Les entreprises refusent d'investir dans la formation et veulent la rentabilité immédiate.

Pourtant l'entreprise a besoin de main d'œuvre qualifiée. Elle a besoin des compétences développées dans les filières technologiques et professionnelles. Les LP ont obligation de diriger leurs élèves vers les entreprises (PFE).

L'entreprise forme. Elle ne peut entrer à l'école pour inciter à consommer. Elle contribuerait alors à l'appauvrissement intellectuel des élèves.

.../..

### **L'école et les programmes**

Les enseignants sont consultés sur les programmes mais ne sont pas entendus. Il ne devrait pas y avoir de programme pour une part du temps scolaire. Il faut donner du temps libre aux enseignants pour innover, pour expérimenter, (PPCP). L'enseignement expérimental n'est pas assez développé. C'est sûrement parce qu'il coûte plus cher.

### **L'enseignement supérieur**

Le système universitaire actuel date du XIXème siècle, époque où les familles bourgeoises assuraient facilement les études supérieures de leurs enfants. Dans un système démocratisé ou 69 % des jeunes accèdent au niveau baccalauréat, ce n'est plus possible.

Les étudiants doivent être considérés comme des travailleurs. Leurs années d'études doivent être comptabilisées pour la retraite.

### **L'école et le handicap**

L'inégalité scolaire face au handicap existe. Les établissements doivent être accessibles à tous les handicaps. La différence doit être respectée.

La diversité est source de richesse.